

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

E. LEVASSEUR

Questions ouvrières et industrielles en France sous la troisième République (Préface)

Journal de la société statistique de Paris, tome 48 (1907), p. 313-321

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1907__48__313_0

© Société de statistique de Paris, 1907, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DE STATISTIQUE DE PARIS

N° 10 — OCTOBRE 1907

I

Dans la séance du 17 juillet dernier (*), M. le Président de la Société annonçait l'apparition du volume : *Questions ouvrières et industrielles en France sous la troisième République*, et s'exprimait ainsi en le présentant :

« Cet ouvrage est le couronnement de l'édifice dont notre vénéré maître M. Levasseur a jeté les bases, il y a plus de quarante ans, et auquel il a consacré la plus grande partie d'une vie de labeur persévérant et soutenu jusqu'à un âge où, d'ordinaire, ceux qui ont la chance d'y atteindre, goûtent depuis longtemps un repos justifié. »

C'est la préface de cet ouvrage, qu'avec l'autorisation de l'auteur, nous publions ci-dessous. Elle nous a paru, en effet, en dehors de sa haute valeur historique et doctrinale, constituer, pour nos lecteurs, une sorte de cadre indicateur sommaire et de guide modèle pour les questions à aborder dans l'étude statistique des questions ouvrières et industrielles.

LA RÉDACTION.

PRÉFACE

Le présent ouvrage est la suite — et la fin — d'un travail entrepris il y a plus de cinquante ans.

Je commençais alors à étudier l'histoire économique et je venais, en 1854, de publier les *Recherches historiques sur le système de Law* qui ont été, je crois, la première thèse de doctorat en France sur une matière économique. Un sujet de concours proposé par l'Académie des sciences morales et politiques me décida à aborder l'histoire des classes ouvrières avant la Révolution. Quelques années après, un autre concours me fournit l'occasion de donner une continuation à cette histoire depuis la Révolution.

Sous la Restauration et sous le gouvernement de Juillet, des historiens en renom, Guizot, Mignet, Augustin Thierry, s'étaient attachés surtout à l'histoire politique et

(*) Voir numéro d'août, page 237.

avaient décrit les institutions, les luttes, les progrès de la bourgeoisie dont l'avènement au pouvoir leur paraissait le couronnement de la civilisation. Déjà cependant les travaux des chartistes commençaient, avec Guérard et autres, à mettre au jour la vie populaire, et tout d'abord la vie du paysan sous le régime féodal. Dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, le suffrage universel et l'écllosion des théories sociales pendant la seconde République attirèrent davantage l'attention sur la condition des travailleurs dont les œuvres, pour modestes qu'elles soient, forment le fonds principal de la vie sociale. L'histoire économique fut plus étudiée. J'ai été du nombre de ceux qui se sont adonnés à cette étude. A toute époque les historiens ont reflété plus ou moins les préoccupations de leur temps.

Je n'ai jamais, au milieu de mes autres travaux, perdu de vue le sujet des classes ouvrières que j'avais traité de 1854 à 1868.

J'ai profité des publications très nombreuses — textes, monographies, inventaires, ouvrages historiques — faites dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle et de l'accès devenu plus facile des dépôts d'archives pour continuer mes recherches. J'ai traité à plusieurs reprises les principales questions relatives à cette histoire dans mon cours du Collège de France. J'ai eu ainsi l'occasion de reprendre et de compléter peu à peu mon travail.

J'ai donné, quarante-cinq ans après la première édition, une nouvelle édition de la partie antérieure à la Révolution (en 1900-1901) et, ensuite une nouvelle édition de la partie postérieure à la Révolution (en 1903-1904) dont j'ai pu prolonger le récit jusqu'à la fin du second Empire. Je n'ai fait aucune addition ni aucun changement qui ne fussent justifiés par l'étude des documents ; d'une édition à l'autre la matière s'est trouvée entièrement refondue et elle a plus que doublé en étendue. Si je publie jamais une troisième édition, j'aurai sans doute encore bien des remaniements de détail à étudier dans un sujet aussi vaste. L'auteur qui cherche à s'instruire pour instruire les autres a toujours à apprendre.

Dans les préfaces de ces deux parties de mon travail j'ai eu soin d'expliquer — et je le répète dans celle-ci — que, sous la nomination de *Classes ouvrières*, je comprenais tous les travailleurs de l'industrie de quelque ordre et condition qu'ils fussent, patrons, artisans, employés, ouvriers, apprentis, et que je m'étais appliqué à exposer non seulement l'organisation du travail et les rapports des travailleurs entre eux, mais aussi les résultats du travail, le produit à côté du producteur, parce que l'un explique en partie l'autre. C'est pourquoi, afin d'être plus explicite, j'ai, dans le titre de la seconde édition, ajouté le mot histoire de l'« industrie » à celui d'histoire des « classes ouvrières ».

A la fin de la préface de la réédition j'ai dit : « ... Je m'efforcerai d'écrire, si les forces ne trahissent pas ma volonté, une troisième partie que j'intitulerai : *l'Industrie et les questions du travail sous la troisième République*. » J'ajoutais : « Le privilège et la réglementation ont été la caractéristique dominante de l'organisation industrielle avant 1789. La liberté secondée par la science a été la caractéristique de la période 1789-1870 qui fait l'objet du présent ouvrage. La période contemporaine depuis 1870 sera plus particulièrement caractérisée par l'étude des problèmes concernant l'organisation des travailleurs et la répartition de la richesse. »

Je tiens cet engagement en publiant les *Questions ouvrières et industrielles sous la troisième République*.

Il n'est pas facile d'apprécier la valeur des institutions et des œuvres du passé. Cependant, quand l'historien peut embrasser dans la suite des temps une longue période, il aperçoit les faits dans une perspective qui l'aide à saisir le rapport des principales lignes ; le recul contribue à faire voir les choses à leur place et dans leurs proportions ; car les causes ont produit leurs effets qui déposent pour ou contre. Il appartient à la clairvoyance de l'écrivain de discerner les uns et les autres.

Pour juger des événements contemporains les conditions sont bien moins favorables. On est dans la mêlée, trop près des détails pour discerner nettement les traits dominants. Il faudra l'aide du temps pour que ceux-ci se dégagent de la multiplicité des traits secondaires, divergents et confus, et pour qu'ils apparaissent bien en lumière pendant que le reste s'estompera à distance. Prétendre écrire une histoire philosophique de son temps, n'est-ce pas ressembler quelque peu au soldat qui décrit une bataille en racontant comment son caporal a été tué ?

Les écrivains qui traitent du passé sont-ils eux-mêmes assez dégagés des préjugés du présent pour ne pas se laisser influencer par eux dans la manière de présenter les événements et dans les jugements qu'ils portent ? Pour se convaincre du contraire, il suffit de se rappeler, entre autres exemples, la diversité des histoires de Napoléon I^{er} écrites en France, en Angleterre et en Allemagne au cours du dix-neuvième siècle. Tel qui croit écrire l'histoire, voire même l'histoire grecque ou romaine, soutient, à son insu peut-être, une thèse fondée sur son interprétation personnelle des données documentaires.

J'en ai eu, il y a peu de mois, une preuve nouvelle à propos d'une époque économique presque contemporaine, la seconde République qui fait l'objet de plusieurs chapitres de mon *Histoire des classes ouvrières et de l'industrie de 1789 à 1870*. D'autres écrivains avaient, avant moi, traité des parties de ce sujet et exprimé des jugements quelquefois en désaccord avec les miens. Dans une histoire toute récente de la République de 1848 composée par un écrivain consciencieux et savamment documenté, je trouve encore — sans m'en étonner — d'autres différences notables dans l'appréciation et même dans l'exposition des faits. Je dois donc reconnaître que les historiens, quelque souci qu'ils aient de la vérité et quelque époque qu'ils envisagent, se placent, involontairement, sans doute, mais conformément à la tendance de leur esprit, à des points de vue divers pour observer le champ historique, et qu'ils aperçoivent ainsi sous des angles différents des images différentes du même objet.

Je ne confonds pas l'histoire avec le pamphlet. Ce sont des genres différents par la méthode comme par le but, qui ont l'un et l'autre leur raison d'être et leur place dans la littérature, celle de l'histoire bien au-dessus de celle du pamphlet.

Le pamphlétaire soutient délibérément une thèse. L'historien fait profession d'impartialité ; mais il n'abdique pas pour cela sa personnalité. Car, s'il n'est pas simplement éditeur de textes, il doit, après avoir mis en scène les faits et s'être en quelque sorte dissimulé derrière le théâtre, se faire, sobrement mais résolument, le juge de ces faits afin d'éclairer son lecteur et de l'inviter ainsi à penser par lui-même. Je me suis expliqué à ce sujet dans la préface de *l'Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870* (*).

L'histoire économique qui expose des faits n'est pas la science économique qui

(*) Préface, p. xiv et suivantes.

démontre des principes. Étant narratrice et non dogmatique, elle ne saurait avoir la prétention de se substituer à la science dont le rôle est d'observer, d'analyser et de comparer des phénomènes pour en dégager les lois qui les régissent. Elle n'est pas pour cela moins intéressante. Elle l'est en elle-même parce qu'elle est de l'histoire, voire même un des aspects les plus importants de l'histoire pour la connaissance intime de la vie sociale en même temps qu'un des plus négligés d'ordinaire dans les ouvrages d'histoire politique. Elle l'est aussi, parce qu'elle éclaire la science économique en faisant apercevoir, par un exposé chronologique des événements et de leurs conséquences, l'évolution dont la notion élargit et assouplit les théorèmes abstraits. L'histoire économique et la science économique se donnent la main et se complètent l'une l'autre, comme la physiologie et la biologie se complètent dans la science de la vie, procédant l'une par analyse et synthèse afin de découvrir et d'expliquer la structure de chaque organe, l'autre par description des organes en action afin de faire connaître et comprendre les êtres vivants. A la devise : *ad narrandum, non ad probandum*, j'estime que l'histoire économique peut ajouter *ad docendum*, puisqu'elle contribue à constituer la science. La science dogmatique à son tour guide l'historien dans le jugement des actes qu'il a exposés.

Deux remarques sont à faire relativement à l'histoire économique.

D'une part, plus on étudie cette partie de l'histoire générale, plus on reconnaît non seulement qu'elle en est une partie considérable, mais qu'elle est étroitement liée aux autres par des relations de cause à effet, que les intérêts économiques exercent une puissante action sur l'ensemble des phénomènes sociaux et politiques d'une nation et que, partant, il est nécessaire de les connaître pour mieux comprendre l'histoire générale. Cette remarque, qui est vraie de tous les peuples et de tous les temps, l'est pour l'époque contemporaine plus que pour toute autre.

D'autre part, en lisant l'histoire économique, on apprend à désirer connaître la science économique, comme l'Émile de Rousseau devenait curieux d'apprendre la physique en contemplant le spectacle de la nature. Mais, si la physique est une science dont les lois, une fois démontrées, obtiennent une adhésion universelle, il n'en est pas de même de l'économie politique dont les lois, comme celles de toutes les sciences morales, sont l'objet de contestations entre les écoles.

Toutefois, des inductions et déductions de la science il ressort, entre autres vérités théoriques généralement reconnues, que la force productive de l'homme étant la source première de la création de la richesse, il importe au bien public que les forces productives humaines d'une nation soient le plus nombreuses et le plus développées possible, qu'elles soient le mieux secondées par l'abondance des capitaux fixes et circulants et par l'étendue et la précision de la technique et qu'elles jouissent par la concurrence de la plus grande liberté d'action compatible avec l'ordre social afin de produire tous leurs effets. Or, l'histoire économique du dix-neuvième siècle confirme sur ce point la théorie en montrant par l'évidence des faits la grande influence qu'ont exercée sur l'accroissement de la richesse et par suite sur le bien-être des travailleurs la liberté du travail, la plénitude de la propriété, l'invention dans les sciences mécaniques et physiques, le progrès de l'instruction, l'accroissement des capitaux, lesquels sont à la fois les produits, les soutiens et les stimulants de l'énergie humaine.

Dans cet ouvrage j'ai traité à peu près des mêmes matières que dans l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie* ; je l'ai fait par le même procédé, qui est celui de l'érudition et qui consiste dans la recherche et l'étude consciencieuse des documents originaux. Mais, puisque je renonçais à disposer les choses dans la perspective historique, j'ai dû les faire entrer dans un autre cadre.

J'ai adopté un cadre à compartiments. Chaque matière est exposée l'une après l'autre dans une suite de chapitres dont l'ordre et l'enchaînement ne paraissent pas au premier abord rigoureux. C'est en quelque sorte une composition à tiroirs. Ce n'est pas pour cela une marqueterie plaquée au hasard.

Essayant de donner une image aussi complète que possible de l'état du travail industriel en France et de la condition légale, matérielle, morale des travailleurs, j'ai composé une image à facettes, reflétant les aspects divers de la vie économique.

Si de l'*Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France de 1789 à 1870* il ressort que la liberté et la science ont été les deux grands principes générateurs du progrès, il apparaît aussi que l'accroissement du capital et l'importance des établissements industriels en ont été la conséquence et que ces diverses causes ont puissamment contribué à accroître la richesse.

Ces causes ont continué à agir durant la période contemporaine qui commence avec la troisième République. L'action de la science et celle du capital sont même devenues plus intenses et ont accéléré le mouvement de concentration industrielle qui se manifestait depuis le commencement du dix-neuvième siècle. Mais, en même temps, d'autres causes sont intervenues, sinon nouvelles, du moins considérablement renforcées par l'état général de la politique ; le suffrage universel, que la seconde République avait proclamé, mais que le second Empire avait comprimé sous la pression administrative, s'est trouvé affranchi, sans être devenu nécessairement l'expression adéquate des besoins du pays ; il est aujourd'hui le souverain de la France, donnant aux masses populaires et particulièrement à la classe ouvrière des villes, plus organisée (jusqu'en 1906) que la classe rurale, une influence toujours croissante et désormais très puissante sur la direction des affaires, à côté de l'influence de l'argent. Les questions de relation entre le capital entrepreneur et le travail salarié et celles de solidarité sociale mise au profit des classes les moins fortunées ont été constamment à l'ordre du jour dans la presse et dans le Parlement ; le socialisme a propagé ses théories et pousse, en même temps que le syndicalisme, à la lutte de classes.

Dans l'étude économique que j'ai faite, les choses et les personnes, le produit et le producteur, sont intimement liés. Le producteur crée le produit et vit du produit. Le résultat dépend de sa productivité, c'est-à-dire de son travail dirigé par son intelligence et armé de son capital, et ce résultat à son tour détermine la condition matérielle du travailleur suivant que la richesse créée est plus ou moins abondante et plus ou moins convenablement répartie. Il eût été plus logique peut-être de placer le producteur avant le produit. J'ai préféré l'ordre inverse parce que les choses, dans le plan de l'ouvrage, sont la partie secondaire et que l'objet principal est le travailleur, vers lequel convergent les lignes du plan.

L'étude des choses comprend la production et la circulation. Il en est traité dans deux chapitres : *Progrès et vicissitudes de l'industrie française* et *Moyens de communication, commerce intérieur et extérieur*, que complètent deux autres chapitres, *Industries d'État*, c'est-à-dire industries exercées directement ou concédées

par l'État et par les communes, et *Législation de l'industrie*, comprenant les lois et règlements qui régissent la fabrication de certains produits industriels, c'est-à-dire des choses.

Sans suivre la production dans les détails de sa variété infinie, il était nécessaire de montrer avec une précision suffisante le développement des branches principales afin de faire comprendre les vicissitudes de l'industrie française sous la troisième République et les progrès réalisés par le travail au moyen des découvertes de la science, de l'activité des entreprises et de l'affluence des capitaux. Le commerce, qui procure à la production ses débouchés, est le commentaire de l'industrie : commerce intérieur et commerce extérieur. Ce dernier, dont la statistique est publiée régulièrement tous les ans, fournit sinon la mesure, du moins un indice des variations de l'activité industrielle ; il m'a permis d'établir une comparaison approximative de la situation économique de la France avec celle des autres États.

Les personnes font l'objet de la seconde partie de l'ouvrage. Il y est traité de leurs groupements professionnels, des idées économiques et sociales qui les dirigent, des lois destinées à régler leurs rapports comme travailleurs, des changements survenus dans la somme de leurs richesses et dans leur condition matérielle et morale.

Tout d'abord, il y avait à compter la population et à dresser un état des travailleurs par profession ; en second lieu, à chercher comment cette population était préparée dans l'adolescence à la vie sociale par l'enseignement primaire, le seul que reçoive la grande majorité des ouvriers, et au travail par l'enseignement professionnel ; en troisième lieu, à donner un aperçu des courants d'idées économiques et réformistes qui circulent et se propagent, après l'école, dans l'âge adulte, inspirant les électeurs dans leurs choix et, par suite, se proposant ou s'imposant aux législateurs. De cette triple étude résulte la connaissance du personnel de l'industrie au double point de vue de son état numérique et de son état intellectuel.

Les idées théoriques dominantes ont à toute époque une influence incontestable sur la rédaction des lois ; les intérêts en ont une plus grande encore. Sous notre régime gouvernemental fondé sur le suffrage universel, idées et intérêts ont présidé au vote de lois ouvrières, lesquelles sont naturellement une des matières fondamentales de l'ouvrage, lois ayant pour objet de déterminer les rapports des travailleurs entre eux, surtout ceux des ouvriers et employés avec leurs patrons, tels que contrat de travail, hygiène de l'atelier, tutelle protectrice de l'État, retraites, associations.

Vient ensuite l'étude des agissements de la classe ouvrière et de la condition des travailleurs. En premier lieu, une étude détaillée des salaires, avec la diversité du taux selon les métiers, les lieux, les temps, l'accroissement général de ce taux en France et dans d'autres pays depuis un demi-siècle, la relation du salaire nominal et du salaire réel et conséquemment le coût de la vie à diverses époques et la valeur sociale de l'argent à l'époque contemporaine. Cette étude a amené l'auteur à faire, comme complément, un rapprochement entre la masse des salaires et celle des profits et à présenter un aperçu du difficile problème de la fortune des Français et de la répartition des revenus.

Pour défendre leur salaire et débattre leurs intérêts, les ouvriers avaient obtenu sous le second Empire la suppression du délit de coalition ; ils ont obtenu sous la République la loi sur les syndicats professionnels dont les industriels et les agriculteurs ont eu aussi le bénéfice. Grèves et syndicats sont la matière d'un chapitre

qu'allonge trop, au gré de l'auteur, le nombre des grèves retentissantes et tumultueuses.

Moins bruyantes sont les diverses institutions d'association, de prévoyance, de patronage qui ont pour objet l'émancipation du salarié ou l'amélioration de sa condition sociale et de son bien-être, telles que les sociétés coopératives, les caisses d'épargne, les sociétés de secours mutuels, les œuvres du logement à bon marché. L'assistance publique et privée, quoiqu'elle ne soit pas à proprement parler une institution ouvrière, a des relations nombreuses avec le patronage et méritait une place dans l'ouvrage.

Ces études spéciales, qui concernent le travailleur considéré dans l'exercice du travail, avaient besoin d'être complétées par une esquisse de la personne du travailleur, surtout de l'ouvrier, considéré dans sa vie d'atelier et dans sa vie de famille. C'est la matière du quatorzième et dernier chapitre.

Ainsi se succèdent et s'enchaînent les parties de l'ouvrage. Afin d'en mieux faire apparaître le lien, leur substance a été condensée dans un épilogue qui résume en quelque sorte l'état économique de la France sous la troisième République. La troisième République est assurément la période de l'histoire de France depuis 1789 la plus nourrie de faits et d'actes relatifs aux questions ouvrières, la plus encline aussi à l'intervention de l'État dans ces matières, période dont l'évolution est loin d'avoir atteint son terme et dont par conséquent il serait téméraire de préjuger l'aboutissement et le résultat définitif.

C'est aussi pour aider le lecteur à renouer la chaîne qu'a été placée en tête du volume une introduction chronologique qui permet de reclasser suivant l'ordre des temps les faits disséminés par ordre de matières dans le cours de l'ouvrage.



Ces chapitres contiennent des exposés de faits et de doctrines et des jugements sur ces faits et ces doctrines.

Les faits dominent. Ils sont très nombreux. L'auteur s'est appliqué à les prendre, autant que possible, à leur source, dans les documents originaux. Dans les quatre volumes de *l'Histoire des classes ouvrières et de l'industrie en France* qui ont à certains égards le caractère d'un travail d'érudition, il avait le plus souvent cité les sources. Dans le présent ouvrage, les lois exceptées, il les cite rarement. Pour le faire il aurait fallu grossir beaucoup le format d'un volume déjà très gros. Ces sources sont d'ailleurs pour la plupart contenues dans des publications officielles que les lecteurs compétents sur chaque matière reconnaîtront aisément : textes de lois, débats des Chambres, documents parlementaires, rapports administratifs, rapports sur les expositions, comptes rendus des congrès et des séances des sociétés savantes, revues et journaux, travaux spéciaux d'économistes, de juristes, de statisticiens, etc.

Les jugements sont une partie essentielle d'une œuvre économique. Ils ne s'imposent pas ; ils se proposent au lecteur dont ils éveillent la réflexion et qui les juge à son tour en les acceptant ou en les critiquant.

Dans la préface de la seconde partie de *l'Histoire des classes ouvrières et de l'industrie* l'auteur a rappelé que durant l'enfance et l'adolescence il avait connu la vie d'atelier et le mouvement de Paris sous le règne de Louis-Philippe, qu'il avait assisté ensuite, comme témoin conscient, aux événements de la seconde République

et du second Empire. Devenu membre de l'Institut et chargé de cours au Collège de France en 1868, il a été mêlé de plus près aux événements qui se sont produits depuis 1870 et dont il est traité dans ce volume.

Libéral, plus porté vers la spéculation scientifique que vers l'action politique, il est resté sur la rive, en terre ferme, observant les courants et les tourbillons de l'opinion et essayant d'en comprendre la portée. Libéral, il l'est à sa manière qu'il croit être la vraie : c'est-à-dire pratiquant pour lui-même la liberté de penser et d'agir, convaincu qu'en matière économique la liberté du travail et de l'échange, sans prévaloir sur les droits légitimes de la communauté, est en principe un droit pour l'individu et est en pratique de nos jours un bien pour le corps social ; mais, d'autre part, se tenant autant que possible en garde contre l'exclusivisme et professant le respect de la liberté de penser et d'agir des autres, sans s'étonner qu'ils aient des convictions différentes des siennes.

La diversité d'appréciation des mêmes faits par des esprits sincères et la divergence des opinions théoriques l'ont porté à pratiquer dans sa vieillesse et à conseiller à la jeunesse non le scepticisme qui stérilise l'esprit, mais l'indulgence réciproque qui rend la société des hommes tolérable. Qui veut être capable de voir clair dans sa propre pensée et de diriger sa vie intellectuelle doit avoir des principes raisonnés et fermes et savoir les soutenir et au besoin les propager, mais il doit aussi avoir assez d'ouverture d'esprit pour comprendre qu'il y a plus d'une manière d'envisager les problèmes. Je me suis souvent répété à moi-même cette pensée de Joubert : « Ayons le cœur et l'esprit hospitaliers. »

Ayons le respect des penseurs et ne nous effrayons pas trop de la diversité de leurs pensées. Exposons la nôtre avec sincérité et défendons-la avec fermeté et calme, sans faire dégénérer cette défense en attaque haineuse ou en proscription de la pensée d'autrui. Ce qu'il est regrettable de voir se produire parfois dans la politique à cet égard ne doit pas avoir accès dans la science.

Mais cela ne saurait signifier qu'il faille, par indifférence, fermer les yeux sur toutes les défaillances des hommes et caresser les caprices et les erreurs des peuples. On a le droit d'être chagrin quand on voit se produire des compromissions de conscience et des opinions de circonstance moulées sur des intérêts privés. Il s'en rencontre dans le monde de la pensée comme dans le monde des affaires.

Nous sommes persuadé qu'il existe dans tous les grands groupements de partis une somme de bonne foi beaucoup plus forte que les adversaires ne se l'imaginent d'ordinaire. C'est pourquoi dans l'étude des questions sociales on doit traiter sérieusement les idées, même celles qu'on ne partage pas et savoir discerner, quand il y a lieu, sous une formule qu'on juge utopique, la générosité de l'intention ; il est nécessaire de le faire si l'on veut voir clair soi-même pour éclairer les autres.

S'éclairer soi-même pour éclairer les autres, telle est la pensée qui a présidé à la composition du présent ouvrage. Les faits qui s'y trouvent exposés le sont avec sincérité ; les jugements qui y sont émis rencontreront des contradicteurs. J'espère toutefois que les lecteurs reconnaîtront qu'ils ont sous les yeux une étude consciencieuse et un livre de bonne foi.

Au moment où je le livre à la publicité, l'âge m'invite à dire, comme le vieux lutteur de Virgile :

Hic cæstus artemque repono.

Quand, en 1854, j'ai commencé à étudier l'histoire des classes ouvrières en France, j'ai été poussé d'abord par l'intérêt scientifique, par le désir de connaître moi-même et de faire connaître à d'autres la condition du travail et des travailleurs et ses vicissitudes à travers les âges passés. J'ai été soutenu jusqu'au bout par l'amour de mon pays, pensant que je pouvais lui être utile si je cherchais à éclairer une partie de son histoire restée auparavant trop dans l'ombre. J'ai joui de ses succès quand j'ai eu à exposer l'état d'une période prospère ; j'ai souffert de ses souffrances aux époques néfastes. En traitant de la période postérieure à 1789, j'ai eu plaisir à constater l'influence de la liberté et de la science à laquelle l'accroissement du capital et de la richesse générale doit tant, constatation qui confirmait mes idées doctrinales. Dans la période contemporaine, j'ai vivement ressenti, durant ces trente-sept dernières années, toutes les émotions de la vie politique et économique de la France républicaine : il s'en trouve des traces dans les pages de ce volume. Je les ai ressenties, souhaitant le mieux, désirant le voir se réaliser par un progrès pacifique et gradué, par un développement de toutes les forces productives de la nation, par une tolérance réciproque sinon par une concorde absolue qui n'est pas possible dans une société en évolution profonde, oserai-je ajouter par une certaine élévation du sentiment du devoir individuel et civique au-dessus des vues mesquines de l'intérêt égoïste du moment, mais voyant avec inquiétude se produire des fissures dans les joints de notre édifice social et observant, non sans tristesse, des explosions de haine à côté d'ardeurs philanthropiques, un mélange complexe d'idées, d'actes, d'aspirations qui provoque l'enthousiasme des uns et le découragement des autres et qui faisait remonter à ma mémoire ce vers d'un chansonnier jadis national :

J'y vois du mal et n'aime que le bien.

E. LEVASSEUR,
de l'Institut.
